L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 MARS 1888. 61me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 24 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

TICKET DÉMOCRATIQUE.

Candidats du Parti démocrate désignés à l'unanimité par la Convention d'Etat:

Gouverneur
FRANCIS T. NICHOLLS,
d'Orléans.

Lieutenant Gouverneur
JAMES JEFFRIES,
de Rapides.

Secrétaire d'Etat,
L. F. MASON,
de Concordia.

Trésorier,
W. H. PIPES,
d'East Feliciana.

Avocat-Général,
WALTER H. ROGERS,
d'Orléans.

Auditeur,
O. B. STEELE,
d'Union.

Surintendant de l'Instruction Publique,
JOSEPH A. BREAUX,
d'Ibérie.

PROGRAMME.

Nous, représentants de la Démocratie de l'Etat de la Louisiane, réunis en Convention, faisons la déclaration suivante:

1. Nous proclamons notre adhésion, depuis longtemps acquise, aux principes du parti démocrate tels que les a établis son fondateur, Thomas Jefferson, persuadés que de leur application dépend le maintien de nos libres institutions et du gouvernement populaire.

2. Nous donnons notre pleine approbation à l'administration de Grover Cleveland, et nous croyons qu'il est de l'intérêt du pays de réélire le président actuel de l'Union. Nous approuvons aussi l'administration du gouverneur Samuel Douglas McEnery, qui, en fidèle serviteur public, a rendu d'éminents services à l'Etat. Nous affirmons que l'administration des affaires publiques en Louisiane, depuis les onze dernières années, a mis un terme à l'anarchie qui régnait dans l'Etat, qu'elle y a rétabli la prospérité, ravivé les sources de la fortune générale et pavé le chemin à la haute position que la Louisiane occupe en ce moment parmi les Etats. Nous prenons l'engagement de consacrer tous nos efforts pour assurer la continuation de cet état de choses.

3. Nous nous engageons à obtenir une administration économique des affaires publiques, à maintenir le crédit de l'Etat en calculant les dépenses d'après le revenu, sans le dépasser, à travailler à la liquidation de la dette de l'Etat et au prompt paiement de l'intérêt de cette dette, comme l'a réglé la loi.

4. Le système adopté pour les levées de l'Etat est une nécessité pour la protection de l'existence et des biens de nos concitoyens.

5. Nous nous engageons à le développer, à le maintenir et à le protéger, dans la mesure que nous commandent les finances de l'Etat, parce que nous la considérons comme essentiel au bonheur et à la prospérité du peuple.

Nous prenons l'engagement, au nom du parti démocrate de cet Etat, de faire tous nos efforts pour placer les écoles libres de la Louisiane sur une base solide, et nous sollicitons de la Législature une allocation suffisante, à prendre dans le revenu annuel de l'Etat, pour l'éducation de la jeunesse.

6. Un des premiers devoir de l'Etat est de protéger et de développer ses grands intérêts agricoles par une législation bienfaisante et surtout d'encourager et de soutenir le Collége d'Agriculture et les stations destinées aux expériences.

7. Nous sommes opposés à toute concurrence, en fait de travaux, que pourraient faire les détenus du pénitencier de l'Etat aux ouvriers libres.

8. Nous appelons parmi nous, pour exploiter les terres fertiles de la Louisiane, les immigrants de toutes les parties du monde; en leur donnant l'assurance qu'ils seront ici les bienvenus et qu'ils pourront s'y créer un heureux *home*.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des encanteurs.

PAR HOEY & O'CONNOR—Vente importante de propriétés commerciales situées dans le centre de la ville. Cottage double sur la rue Cleveland.

PAR BRIGNONI & BLAKELY—Propriétés, magasins et résidences dans le deuxième district.

PAR JAS. P. GUINAULT—Propriétés de valeur, résidences dans le troisième district. Grande étendue de terre derrière les Abattoirs.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Propriétés de valeur améliorées dans les premier et troisième districts.

PAR FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité, à son entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St-Charles et Carondelet, un lot de meubles de maison.

Les améliorations du cours du bayou Lafourche.

Le Bayou Lafourche est, incontestablement, le plus important cours d'eau de la basse Louisiane, après le Mississippi; il fait partie du delta de ce dernier; il en forme la principale branche. On sait qu'à la hauteur du centre de l'Etat, le fleuve cesse de couler directement du nord au midi et qu'il dévie à l'ouest—ce qui allonge singulièrement son parcours. Tandis que le père des eaux se détourne ainsi à gauche, le Lafourche descend, presqu'en droite ligne, de la paroisse Ascension, à Donaldsonville, et va déboucher dans le Golfe, entre les baies Timbalier et Barataria. Il arrose, dans sa course, la partie la plus peuplée, la plus fertile, la mieux exploitée de la paroisse Assomption, et toute la paroisse à laquelle il a donné son nom. Il suffit de le suivre dans sa marche vers le Golfe, pour en comprendre toute la valeur comme débouché des produits du pays. Parti de Donaldsonville, qui a pris, aujourd'hui, toutes les proportions d'une cité (elle a plus de 2000 habitants) il passe devant Paincourtville, Napoléonville, Labadieville, traverse Thibodaux—une autre ville plus peuplée encore que Donaldsonville, un vrai centre commercial; descend vers Lockport, le Lac Field, le Cut-Off, etc., et, après avoir traversé les marécages qui servent de plage au Golfe, il se jette dans ce dernier, entre l'île Timmbalier et la Grande Ile.

Sur tout ce parcours, habite une population excellente, énergique, laborieuse, remarquable par son intelligence et son honorabilité. Le sol a autant de valeur que ceux qui l'exploitent. C'est une des meilleures régions sucrières de l'Etat. Quant aux autres produits de la terre, on les y trouve à peu près tous, venant facilement et abondamment; pois, patates douces, pommes de terre, melons, figues, prunes, pêches, oranges, toutes les plantes maraîchères, toutes celles des jardins. C'est de là que provenaient certains légumes gigantesques dont nous parlions, il y a quelque temps. On peut y tirer de l'élevage, de celui de la volaille, spécialement—un très beau revenu.

Somme toute, les terres de cette contrée sont extrêmement productives. Les habitants ont donc un besoin indispensable de moyens de communication faciles, rapides et à bon marché. Il est vrai que le Lafourche est coupé, en ligne perpendiculaire, par le chemin de fer Morgan, à la hauteur de Thibodaux, mais cette ligne est la seule à parcourir la région; elle jouit ainsi d'un monopole dont elle use et dont elle est accusée d'abuser quelquefois. La rapidité, la facilité y sont; le bas prix y fait trop souvent défaut. Le bayou pourrait lui faire une concurrence terrible, car il est susceptible de porter un bateau, d'un bout à l'autre, de Donaldsonville au Golfe, c'est-à-dire sur une longueur de 318 milles, mais il n'y a guère que la moitié ou les deux tiers de son cours qui soient navigables, parce qu'on ne s'est jamais donné la peine de les creuser ou d'en enlever les obstructions. Même dans la section la plus rapprochée du fleuve—celle qui est la plus peuplée et la plus productive—la navigation n'est possible que pendant sept mois de l'année.

Ainsi, dans une contrée qui compte les habitations par centaines, qui possède des milliers de fermes, petites et grandes, d'une fertilité prodigieuse; (on en compare les terres à celles qui bordent le Nil) où la salubrité est exceptionnelle, où les populations sont d'une ingéniosité, d'une énergie rares, d'une activité, d'une honnêteté exemplaires, les moyens de communication à bon marché manquent, la moitié de l'année.

Un journal d'Assomption—le *Pionnier*—déclarait, dernièrement, que la paroisse a subi, l'an dernier, une perte de plus de cent mille dollars par suite de la baisse prolongée du bayou. Etant donnée une récolte considérable, qu'il leur faut expédier immédiatement, s'ils veulent en obtenir un bon prix, le planteur, le fermier, le jardinier, se trouvent, à cause de l'état du fleuve, qui, pour le moment, ne peut porter un bateau, placés dans cet effroyable dilemme: ou attendre que le Lafourche baisse pour faire leurs envois, au risque de vendre à des prix désastreux; ou livrer leurs produits à la compagnie du chemin de fer qui—ils le savent d'avance—par le taux élevé dont elle frappe le fret dont elle dispose, leur enlèvera le plus clair de leurs bénéfices, si—le cas arrive souvent—elle ne les met pas en perte.

Il n'est donc pas étonnant que la population de cette contrée se donne tant de mouvement pour changer un aussi déplorable état de choses; qu'elle envoie au Congrès pétitions sur pétitions; qu'elle convoque des meetings; qu'elle organise des Foires; que l'on y fasse appel à la générosité des planteurs riches, des fermiers aisés. Après bien des tentatives infructueuses faites en haut lieu, on est arrivé à la triste conviction, qu'il n'y a rien à attendre du gouvernement général, qui est le protecteur naturel de tous et en profite pour ne venir au secours de personne. Ce qui se passe au Congrès est, en effet, décourageant—nous allions dire honteux; on s'y donne un mal inouï pour diminuer le budget d'une cinquantaine de millions, sous prétexte qu'il existe un énorme excédant au Trésor, et l'on ne s'aperçoit qu'il y a, dans l'Union, pour plus de cent millions de travaux de la première urgence à exécuter. Si l'on étudiait la situation avec des connaissances et une attention même ordinaires, on verrait que tout cet excédant, dont on est si fier, ne suffirait pas à couvrir les dépenses nécessitées par les améliorations réclamées à grands cris, de toutes parts.

On en est ainsi réduit à ne se fier qu'à soi, à ne compter que sur soi; c'est le seul remède qu'il y ait à appliquer au mal. Aux planteurs, aux fermiers, aux négociants des paroisses Ascension, Assomption et Lafourche, il appartient de s'entendre, de s'unir, de se cotiser pour obtenir la somme qu'exigent les travaux.

Un journal d'une des localités dont nous venons de parler, supputait, dernièrement, le chiffre des pertes annuelles du pays; il le comparait à celui que—au dire des ingénieurs de l'Etat et des gens du métier—coûteraient les améliorations nécessaires, et il trouvait que la dépense ne s'élèverait pas au quart du déficit annuel. Les habitants ont donc tout intérêt à se mettre énergiquement à la besogne. Un dollar bien placé, une fois pour toutes, leur en rapportera deux, trois et quatre par an, et cela, indéfiniment. Vouloir, c'est dit-on, pouvoir, même dans les choses difficiles, sinon impossibles—à plus forte raison quand il ne s'agit que d'un faible montant à former, et que la récompense que l'on en attend doit être vingt, cent fois, plus grande que la peine que l'on s'est donnée.

Eglise St-Augustin.—Conférences pour les messieurs.—Le Père Pillain, qui a le don précieux de communiquer à ses auditeurs la foi profonde qui l'anime, prêchera la retraite, pour les messieurs, dimanche, lundi, mardi et mercredi prochains, à sept heures du soir, à St-Augustin.

Les éloges que nous font, du prédicateur de notre chère vieille église, les personnes qui ont eu le plaisir et l'avantage de suivre ses sermons, ne nous permettent pas de douter que les conférences n'attirent de nombreux fidèles et beaucoup de ceux qui savent et désirent apprécier une exposition nette, claire, chaleureuse, des grands principes de morale, des grandes vérités religieuses.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Dans l'*Abeille* de ce jour on lira deux colonnes d'avis où les signataires déclarent avoir été les élus du grand nombre d'appelés au dernier tirage de la loterie mensuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. En effet, dix de ces élus possédaient, chacun, un vingtième du lot de trois cent mille piastres, cinq possédaient des vingtièmes du lot de cent mille piastres; neuf, des vingtièmes du lot de cinquante mille piastres; cinq, des vingtièmes du lot de vingt-cinq mille piastres. Mais les heureux qu'a fait la Loterie à ce tirage ne se sont pas tous fait connaître; il en est encore un assez grand nombre qui n'ont pas échangé leurs carrés de papier pour les dollars dont ils vont avoir les poches bourrées. Il appert des avis cités plus haut que la Compagnie de la Loterie sème ses largesses un peu partout, tant à l'étranger que parmi nous; et ce qui est rassurant de savoir, c'est qu'elle paye avec empressement toutes les réclamations qui lui sont présentées dès que le bien fondé lui en est démontré. Sous peu, sans doute, la liste des noms des gagnants publiée aujourd'hui, se complétera de ceux des retardataires. En la livrant alors à la publicité au grand complet, la Compagnie pourra réaffirmer que tous ses billets trouvent placement et, nécessairement, tous ses lots, des gagnants.

Pour la guérison de toutes les affections et irrégularités des femmes, la Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égale.

LOUISIANE.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St Charles, du 17 mars:

Le temps reste toujours froid, glacial, matins et soirs.

—Le fleuve commence à monter, à la grande joie de nos planteurs de riz.

—Plusieurs personnes nous assurent avoir vu une légère glace, dans la matinée de mardi dernier.

—Maintenant que le temps est sec, nos habitants sont pleins d'énergie et les travaux de ferme marchent rapidement.

Le *Signal*, Crowley, paroisse Acadie, du 17 mars:

Tous ceux qui ont à vendre, soit des bêtes de trait, soit des bestiaux, n'ont qu'à s'adresser à nos bureaux. Il y a, en ce moment, dans notre localité, une foule d'acheteurs—surtout parmi les personnes qui nous sont récemment arrivées du Nord et de l'Ouest. Ce sont autant de fermiers qui ont besoin d'attelages et de bestiaux. C'est à leur demande que nous publions cet avis.

Le *Patriot-Democrat*, Clinton, paroisse East Feliciana, du 17 mars:

Nous avons encore eu, cette semaine, un véritable temps d'hiver. Hier matin, il y avait une gelée blanche et même de la glace. Heureusement, la température a changé; nous revenons aux chaleurs de mai; nous espérons bien qu'elles dureront.

—On sème le maïs à force, autour de nous. Une grande partie de nos fermiers ont déjà achevé, et ils songent à semer le coton.

—Nos chemins s'améliorent rapidement, à mesure que la sécheresse se prolonge. Espérons que la saison des pluies est passée.

La maladie des porcs en France.—Au cours de la séance du 5 mars, de l'Académie des sciences, de Paris, il a été donné lecture d'une note de M. Fouque, de Marseille, sur l'origine et la marche de la maladie dont MM. Cornil et Chantemesse ont reconnu la nature et étudié le microbe, pneumo-entérite infectieuse du porc. La maladie a été importée d'Algérie en France; ce sont des porcs oranais qui l'ont introduite à Marseille, d'où elle s'est étendue à tout le département des Bouches-du-Rhône.

M. Fouque signale un fait curieux: c'est qu'une certaine race gasconne de porcs parait réfractaire à l'épizootie. Tandis que les animaux de la région périssent presque tous, sur 2,000 porcs amenés de Muret à Marseille, aucun n'a succombé à la pneumo-entérite.

Alsace-Lorraine.

La *Post* de Strasbourg a inséré une lettre concernant l'état de santé du prince impérial—lettre qu'on attribue au docteur Kussmaul. En voici le principal passage:

"Les feuilles anglaises ont soutenu et les feuilles allemandes ont répété que le sang expectoré par le prince provenait de ce fait que le docteur Bramann, qui avait fait l'opération de la trachéotomie, avait employé une canule qui s'adaptait mal à la plaie. Cette assertion est inexacte et contraire au véritable état des choses. Voici ce qui en est: La matière expectorée et mélangée de sang existait probablement avant l'opération, mais elle est restée invisible pour des raisons que l'on peut se dispenser d'examiner. Après l'opération, elle a été expectorée par le canal de la canule, et il est arrivé ainsi que Mackenzie a pensé que la canule employée par le docteur Bramann causait l'apparition du crachat teinté de sang en irritant la muqueuse. En conséquence, Mackenzie introduisit dans la gorge du malade une nouvelle canule qui formait un angle droit, tandis que celle de Bramann était recourbée.

"Mais après l'introduction de cette canule les expectorations continuèrent, et, de plus, elle était si incommode à Son Altesse, qu'on dut la remplacer par la canule précédente. On émit alors l'hypothèse que l'apparition des matières teintées devait provenir d'une affection pulmonaire. Mais l'examen a prouvé que cette hypothèse n'était pas fondée. Les crachats sanguinolents proviennent, au contraire, de l'abcès qui se trouve dans le larynx, et sont projetés au dehors par le canal de la canule.

"En résumé, il faut retenir, d'un côté, que les crachats proviennent du foyer proprement dit de la maladie, et, d'autre part, il faut dire, à l'honneur de la science allemande, qu'ils n'ont rien à faire avec l'opération et avec l'introduction de la canule. Il serait, en effet, difficile d'admettre que le premier aide de la clinique du professeur Bergmann, clinique où l'opération de la trachéotomie a été faite plusieurs centaines de fois en quelques années, tandis que M. Mackenzie ne l'a jamais faite, il serait difficile d'admettre que cet aide se fût laissé aller à commettre une bévue dans un cas aussi important. Il est, au contraire, certain que l'opération, très difficile dans les circonstances, a été faite avec une habileté exemplaire, et que le traitement subséquent a été à la hauteur de l'opération elle-même."

La Délégation d'Alsace-Lorraine a repoussé, définitivement, le projet du gouvernement tendant à accorder une subvention de 60,000 marcs au théâtre de Strasbourg.

La Délégation a discuté le projet du gouvernement tendant à augmenter de 16 hommes le corps de police de Mulhouse. Ce projet a été combattu par M. le curé Winterer.

Dans l'exposé des motifs, M. Studt, sous-secrétaire d'Etat, a fait valoir la nécessité de supprimer l'agitation politique. Sur la proposition de M. Mieg-Koechlin, la délégation a décidé que le corps de police de Mulhouse serait augmenté de 12 hommes seulement.

M. L...., curé de Levoncourt, prêchait le 18 décembre dernier en langue française. Le texte était de 10e commandement de Dieu. Le curé vint à parler des conquérants et se laissa entraîner aux réflexions suivantes: "On a vu l'Allemagne, l'Autriche et la Russe se partager la pauvre Pologne comme trois fripons qui se partagent entre eux la proie qui a été longtemps l'objet de leur convoitise." A la suite de ce sermon, M. L.... avait été arrêté et conduit à la prison de Mulhouse. L'accusation lui reprochait d'avoir visé, bien qu'indirectement, par ses paroles, le sort de l'Alsace-Lorraine et relevait le délit d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions et devant le public rassemblé dans une église, discuté des affaires de l'Etat, et cela d'une façon dangereuse pour la paix publique. Devant le tribunal, le curé L.... a contesté avoir eu l'intention de faire de la politique. Le ministère public a requis une peine de 18 mois d'emprisonnement. Après un long plaidoyer de l'avocat du prévenu, M. L.... a été acquitté.

Un ordre impérial déclare d'intérêt public et urgent la construction d'une deuxième voie sur le chemin de fer qui relie Folgersweiler à la frontière, près de Reinheim. Cette ligne, courte il est vrai, forme la jonction directe du chemin de fer du Palatinat, et, par un raccordement, du chemin de fer hessois avec Sarreguemines, d'où des lignes à double voie vont rejoindre Metz, Sarrebourg, Strasbourg et la frontière française. La construction a été confiée à la direction des chemins de fer du Palatinat et va être commencée incessamment.

On construit également une deuxième voie sur la ligne de Courcelles à la province du Rhin et sur toutes les lignes qui suivent la même direction et qui n'avaient jusqu'ici qu'une voie.

Le sieur Wettstein, successeur de M. Gunzett, marchand de comestibles et débitant de vins, rue de l'Outre, a été arrêté pour avoir poussé, dans son établissement, le cri de: "Vive la France!" Le sieur Wettstein est originaire de Kehl.

Statue à Jeanne d'Arc.—Tout récemment, a eu lieu, à Reims, France, dans la salle des séances de l'Académie, une réunion à l'effet de constituer un comité de patronage de la statue de Jeanne d'Arc.

M. A. Gosset présidait, assisté du cardinal Langénieux, président d'honneur, du général de la Hayrie et du maire de la ville de Reims.

A la suite de cette réunion, la communication suivante a été adressée au *Courrier de la Champagne* et à l'*Indépendant Remois*:

"Trois villes principalement sont associées à la vie de Jeanne Darc: Orléans, Reims et Rouen. Si Orléans marqua l'aurore de la délivrance, si Rouen fut témoin du martyre, Reims vit le point culminent de la mission, le relèvement décisif de la nationalité française. C'est dans nos murs que la cause de la France fut vraiment gagnée par une femme.

"Aussi, c'est à Reims qu'il convient de mettre enfin à la place d'honneur la sublime guerrière qui fut partout ailleurs à la peine. C'est sur le parvis de sa cathédrale qu'il faut saluer celle que nos pères ont acclamée, celle que la France moderne comprend et admire avec un si pur enthousiasme.

"L'imagination populaire se l'est toujours représentée là, au seuil de ce magnifique portail, sortant du temple où elle a pleuré de joie, reprenant son épée, et poussant le cri légendaire: *En Avant!* Telle l'a conçue un grand artiste, telle il nous la donnera, vivant symbole d'abnégation, de dévouement et de patriotisme.

"L'œuvre de M. Paul Dubois s'achève; un impérieux devoir commence pour nous: répondre à son généreux concours par un élan unanime. Rien ne manquera au succès: nous avons le plus grandiose fond de tableau, le décor de la scène elle-même, les plus imposants souvenirs et la main d'un statuaire qui a déjà doté sa patrie de tant de chefs-d'œuvre."

Suppression de la cuirasse dans la cavalerie allemande.—Nous avons annoncé, dernièrement, que, à la suite d'expériences faites sur des cuirasses avec des fusils de petit calibre, la commission chargée d'étudier les résultats obtenus avait demandé la suppression de la cuirasse dans la cavalerie allemande.

D'après la *Deutsche Heeres-Zeitung*, c'est le fusil Lebel qui aurait servi à ces essais. Il a été constaté qu'avec cette arme le soldat portant la cuirasse est non seulement blessé aussi sûrement que s'il n'en avait pas, mais qu'il reçoit encore des blessures rendues plus dangereuses par suite de la pénétration, dans la plaie, de fragments de métal et de matelassure. C'est pourquoi le général de Rosenberg, le colonel comte de Wedet et le lieutenant-colonel de Laugenbeck se sont prononcés pour la suppression, en campagne, d'une arme défensive devenue désormais inutile.

Concours général en France.—Le ministre de l'agriculture a décidé qu'un concours général d'animaux gras et de volailles mortes aura lieu, en 1889, à Paris, au palais de l'industrie, du jeudi 21 au mercredi 27 février.

Des prix seront décernés, s'il y a lieu, aux propriétaires des animaux nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

Un manifeste de Ruiz Zorilla.

M. Ruiz Zorilla a, récemment, adressé, de Londres, à l'assemblée du parti républicain progressiste, à Madrid, un manifeste qui contient un programme complet de politique intérieure. En voici la partie principale:

"Anciens dans la politique, connus par nos actes dans l'opposition et au pouvoir, nous n'avons besoin, ni de renier nos antécédents, ni de faire de nouvelles déclarations de principes pour dire, avec la complète liberté d'action que nous avons recouvrée, ce que nous désirons que soit la République.

Nous voulons la disparition du parlementarisme, tel qu'on le comprend et le pratique aujourd'hui....

Nous aspirons à ce qu'un gouvernement provisoire, où se trouvent représentées toutes les nuances de l'Espagne républicaine, décrète, sans préjudice de les faire approuver par les premières Cortès, les réformes réclamées par le pays dont les maux exigent un remède aussi efficace que prompt.

Nous désirons que le premier ministère de la République soumette à la sanction du suffrage universel la forme du gouvernement, afin de se présenter devant l'Europe muni du seul titre à la reconnaissance qui soit considéré actuellement comme valable par la législation internationale....

Il faudra équilibrer le budget; pour cela, nous discuterons d'abord celui des recettes et nous réglerons sur lui les dépenses de l'Etat et en les lui subordonnant. La République ne laissera subsister aucune contribution susceptible d'entraver le trafic des marchandises, d'empêcher le développement de la richesse ou de diminuer la matière imposable....

Nous vivrons en bonne intelligence avec l'Eglise catholique, n'exigeant d'elle que ce que possèdent aujourd'hui tous les gouvernements d'Europe où les catholiques sont en majorité, et ne lui accordant pas, moins que ce que lui donne la glorieuse République française qui vit en paix avec Rome et possède un nonce à Paris.

Nous voulons que l'armée conserve non seulement la force et la renommée qu'elle a su conquérir, mais encore qu'elle jouisse du prestige que lui donnera une administration ferme et juste....

Nous ne sommes plus de ceux qui croient qu'il y a une question sociale, mais bien des questions sociales, qui doivent être résolues par chaque pays suivant sa situation, par chaque gouvernement suivant ses ressources, par chaque peuple suivant son état. Cette opinion ne doit pas empêcher d'introduire par décret, dès le premier jour, tout ce que le capital applaudit ou tolère sans s'alarmer dans les législations des autres pays. La loi sur le travail des enfants et des femmes dans les fabriques, les jurys mixtes, l'encouragement des Sociétés coopératives ainsi que de celles qui développent l'amour du travail et de l'épargne en rehaussant la condition de l'ouvrier, l'instruction professionnelle facile et gratuite, l'asile pour les invalides du travail, l'indemnité à ceux qui deviennent infirmes par la faute du patron ou à leurs familles en cas de mort, la construction, dans les grandes villes, de maisons que l'ouvrier puisse acquérir en payant par mois la même somme que celle qu'il donne actuellement pour la mansarde on le taudis qui le mène à préférer la taverne à son foyer et à l'amour de sa famille: telles sont les réformes que le gouvernement doit commencer en sa faveur, et cela dès le premier jour....

Notre agriculture ne se relèvera jamais de l'état de prostration où elle agonise, si nous ne fondons le Crédit agricole et si nous ne vulgarisons les nouvelles méthodes de la culture moderne. Il faut instituer des concours provinciaux et régionaux à des époques périodiques, pensionner des jeunes gens ayant le goût des choses de la campagne pour aller étudier la conservation et le reboisement des forêts en Allemagne, la fabrication des vins à Bordeaux, l'amélioration du bétail en Angleterre, en un mot, tout ce qui se rattache à l'agriculture chez les nations plus avancées que nous.

Le nouveau tarif italien.

Le *Journal officiel* de Paris a publié, le 7 mars, un décret du gouvernement italien, en date du 29 février, modifiant, à partir du 1er mars, les droits du tarif général des douanes, pour les marchandises de provenance française.

Voici quels sont les relèvements de droits concernant les principaux objets exportés de France. Les tarifs non modifiés se trouvent dans les *Annales du commerce extérieur*, 8e fascicule de 1887.

Spiritueux, boissons et huiles.—Vins en bouteilles: 200 fr. les 100 bouteilles. Spiritueux de toutes sortes: en futailles: 90 fr. l'hectolitre; en bouteilles de 1/2 litre à 1 litre: 90 fr. les 100 bouteilles; en bouteilles de 1/2 litre et moins de 1/2 litre: 60 fr. les 100 bouteilles.

Huiles fixes non dénommées: 20 fr. les 100 kilog.

Huiles minérales et de résine: 60 fr. les 100 kilog.

Produits coloniaux.—Café brut: 210 fr. les 100 kilog.; café torréfié: 300 fr. les 100 kilog. Sucre de 1re classe: 10 fr. les 100 kilog.; sucre de 2e classe: 94 fr. 75 les 100 kilog.; cacao en grains: 120 fr. les 100 kilog.; chocolat: 170 fr. les 100 kilog.

Soie.—Pour les articles de cette catégorie, à l'exception des semences de vers à soie, cocons, soie simple moulinée ou torse et déchets de soie grèges, les droits du tarif général sont augmentés de 50 0/0.

Pour la soie simple, moulinée ou torse, teinte, le droit est porté de 0 f. 50 à 1 fr.

Dans la catégorie frappée de la surtaxe de 50 0/0 se trouvent tous les articles en soie: fils, tissus, velours, peluches, dentelles, articles confectionnés.

Laine, crin et poil.—Pour les articles de cette catégorie, à l'exception de la laine en suint ou lavée, déchets de lin, des crins et poils bruts, les droits du tarif général sont augmentés de 50 0/0.

Par suite, tous les articles en laine, crin ou poils, fils, tissus, feutres, tapis, couvertures, etc., voient leur tarif majoré de 50 0/0.

Coton.—A l'exception du coton en laine ou du coton en masse, tous les produits en coton, fils, chaînes, tissus, passementerie, etc., sont surtaxés de 50 0/0.

Objets en bois ou en paille.—Les meubles non rembourrés, en bois commun, paieront 30 fr. les 100 kilogr., les meubles de luxe seront taxés 100 fr. les 100 kilogr. Les droits seront de 60 fr. pour les meubles rembourrés, en bois commun, et de 100 fr. pour les meubles rembourrés de luxe.

Papier et livres.—Le papier blanc ou teint en partie est taxé 20 fr. les 100 kilogr.

Peaux.—Tous les produits en peaux, sauf les peaux brutes, sont surtaxés de 50 0/0.

Mentionnons encore la mercerie commune taxée à 150 fr. les 100 kilogr. et la mercerie fine frappée d'un droit de 300 fr. les 100 kilogr. Les pianos à queue paieront 300 fr. et les pianos droits 150 fr. la pièce. Les chapeaux de dame garnis devront acquitter un droit de douane de 1,000 fr. le cent. Les fleurs artificielles paieront 30 fr. par kilogr.

Ajudication de chemins de fer en Espagne.—Le 5 mars, a eu lieu, à Madrid, l'adjudication des chemins de fer de Porto-Rico en faveur de M. Yvo Bosch, président de la Banque générale de Madrid, pour la somme de 40 millions 640,000 pesetas garanties par l'Etat espagnol. Le réseau comprend toute l'île de Porto Rico.

On dit que d'autres banques de la Catalogne et de Londres sont dans le syndicat adjudicataire.

Cette adjudication produit une certaine émotion dans les cercles parlementaires de Madrid, à cause de la garantie donnée par le Trésor espagnol, garantie confirmée par une conversation du ministre d'Outre-mer avec des délégués de Porto Rico.

Il est possible qu'une interpellation se produise à la Chambre espagnole sur ce sujet.

Guibollard, voyant l'hiver se prolonger, s'est décidé à faire réparer ses appareils de chauffage.

L'autre matin, sa bonne le prévient que les fumistes sont là.

—Des fumistes! s'écrie le doux gâteux avec dignité, soit; mais pas de mauvaises plaisanteries, n'est-ce pas?

Suisse.—Les journaux suisses annoncent que la section scolaire du comité de l'Exposition universelle de 1889 a été composée comme suit: MM. Hunzicker (Zurich) et Luthy (Berne) pour la Suisse allemande, et M. Genoud (Fribourg) pour la Suisse romande.

M. Fischer, commissaire de police, intente un procès en diffamation à M. Attenhofer, rédacteur du *Stadtbote*, à Zurich, ce dernier ayant déclaré, dans son journal, que M. Fischer avait soustrait plusieurs pièces importantes relatives à l'enquête sur les anarchistes, et avait biffé le titre de ces pièces dans les répertoires du dossier.

—On mande, de Sitten, (Valais), que le village de Trasquara, situé sur la frontière d'Italie et du Valais, a été complètement détruit par une avalanche.

Au Ramolli-Club, on demande des renseignements sur M. Z., qui a été présenté par deux membres du cercle:

—Je crois le connaître, dit Guibollard. Laissez-moi rappeler mes souvenirs: il était procureur de la République...... sous l'empire.

Entre médecins:

—Diable, vous êtes fortement enrhumé, mon cher collègue! Il faudra soigner ça.

—C'est vrai, je me suis laissé pincer. Je tousse comme un client!

La Salsepareille d'Ayer guérit toutes les maladies du sang, expulse toute impureté, renouvelle les forces vitales.

Décédé ce matin, 24 mars, à une heure, à l'âge de 59 ans, VICTOR MORANO. Les amis et connaissances des familles Morano, Joseph Contreras, John Mercadal et John Cordes sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche, 25 mars à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence 61 rue St Antoine, près Morales.
24 mars—2f

Décédée hier soir, à 11 heures, à l'âge de 72 ans, Dame Vve AUGUSTE WILLOZ, Sr. Les amis et connaissances de ses fils George et Alcide Willoz, de son gendre Chas. Périlliat et de ses petit-fils Raymond et Auguste Braud, Léon Willoz, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence 114, rue des Champs-Elysées.

Décédé hier matin, vendredi, 23 mars 1888, à 4 1/2 heures, à l'âge de 78 ans, FRANÇOIS G. VICTOR, natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, samedi à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de son fils, Charles G. Victor, rue Tremé, No 197 1/2, entre St. Philippe et Dumaine.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite, à 8 heures a. m., pour le repos de l'âme de Mlle MARIE F. GUÉNIOT, le 26 mars 1888, à l'Eglise des Jésuites. La famille, ainsi que les amis et connaissances et les officiers et membres de la Société de Bienfaisance du Pelican et les Chevaliers de Pythias, sont invités à y assister.
De la part de son fiancé,
23mars—3f ARTHUR E. SAGET.

ERNEST C. VILLERÉ,
13 rue Carondelet,

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Belt & Cie. 10 déc—1an

A louer.

La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade

Avis.

$300,000. Nlle-Orléans, 22 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de W. T. Ridgway, 142 Sixth avenue, New York, un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nlle-Orléans, 22 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de R. A. Lord, Emporium, Penn., un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 20 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de porteurs à Petersburg, Va., un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. H. Woolson, 1525 Main street, Lynchburg, Va., par l'entremise du Lynchburg National Bank, un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

W. P. NICHOLLS,
Assistant caissier de la State National Bank.

Avis.

$300 000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Fred. Bressler, 3423 rue Locust, St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, vendu en cette ville, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de L. D. Morelock, 111 Olive street, Adams Express office, Evansville, Ind., un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Les soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

M. F. MOCK.
F. B. GODARD.
419 Genesee street, East Saginaw, Mich.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Bank of Commerce of St. Louis, Mo., un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C., de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, vendu à Jackson, Tennessee, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. W. McLELLAN,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Enregistrez-vous! Enregistrez-vous!

VOTRE VOTE SERA COMPTÉ.

AVEZ-VOUS BESOIN DE SOULIERS?

CONSULTEZ CETTE LISTE.

"Lis, chtécoute".

Pantoufles Chevreau, pour dames, à 50 sous la paire.
"Spring Heels" pour enfants—article solide—50 sous la paire.
Bottes solides pour enfants—talons, 65 sous la paire.
Article à Boutons, pour école (fillette), $1 la paire.
$1 15 la paire belles Bottes pour fillettes.
$1 15 Bonnes Bottes à Boutons pour dames.
$1 15 Brodequins en Peau pour dames.
75 sous Bottes solide pour fillettes.
$1 50 plusieurs genres Chaussures pour messieurs.
$1 25 Bottes Chevreau pour dames.
20 sous lot Bottes Bébés.
Nos Bottes en Chevreau pour dames—à $2, $2 15 et $2 25 la paire—sont des articles parfaits sous tous les rapports.
$ pour messieurs—Bottes à Boutons—article cousu.
$2 la paire Bottines cousues pour messieurs.

Brodequin cousu, ARTICLE BIEN FINI, CHAUSSANT—A LA—PERFECTION. $2 LA PAIRE.
Nous invitons les amateurs de CHAUSSURES LACÉES à essayer cet article que nous fabriquons à $2 la paire.

Nos Souliers à $2 pour hommes sont garantis sous tous les rapports.
Nous fabriquons un article solide, dit "Soulier de travail pour homme", au prix modique de $1 50 la paire.

5000 PAIRES DE PANTOUFLES BRODÉES POUR MESSIEURS.

75 sous la paire. 75 sous la paire.

ÊTRE OU NE PAS ÊTRE EN PANTOUFLES A 75 SOUS LA PAIRE.

Vous trouverez dans notre assortiment les articles les plus nouveaux. Belles Bottes pour dames—Chevreau—semelles très légères, $3 et $3 50 la paire. Si vous avez des ordres de campagne à remplir, venez nous voir.

Maison ouverte le Samedi jusqu'à 10 heures du soir.

L'ETOILE ROUGE, Coin Canal et Passage de la Bourse.
3 mars—6 mois—sam dim jeu NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 10 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la American Exchange National Bank of New York, un vingtième du billet No 51,570 tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, vendu à Chicago, Ill., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. W. McLELLAN,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 15 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank of Helena, Ark., un vingtième du billet No 51,570, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un vingtième du billet No. 60,675, tirage à numéro simple, Classe C de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

D. G. BALDWIN,
Pour la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, par l'entremise de Wells, Fargo & Co., San Francisco, Cal., un dixième du billet No 17,540, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE,
Pour la Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nlle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, par l'entremise du National Exchange Bank de Dallas, Tex., un vingtième du billet No 60,675, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

F. G. CAMERDEN,
Coureur de la Whitney National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Max Haefner, 176 rue Greenwich, New York, N. Y., un vingtième du billet No 60,675, tirage à numéro simple, classe C, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Co.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 14 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un déposant, un dixième du billet No 60,675, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

P. A. HYDE,
Pour la Louisiana National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de H. Gluck, Tuscaloosa, Ala., par l'entremise de la First National Bank of Tuscaloosa, Ala., un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE.
Pour la Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Ernest Thiemer, 35 Olivet street, Cleveland, Ohio, un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mlle Clara Wisdom, aux soins du Haymarket Theatre, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, vendu à Ogden, Utah, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de l'Arkansas National Bank de Hot Springs, Ark., un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

W. P. NICHOLLS,
Assistant Payeur de la State National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Defiance National Bank de Defiance, Ohio, un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

B. W. CASON,
Agent Pacific Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Ignaz Isakowitsch, 86 Willet street, New York, un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Germania Bank de la ville de New York, un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

J. C. TANZMANN,
Pour la Germania National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Alf. Libert, Lake Charles, Lne., un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, vendu à Warren, Tex., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co's Express.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 14 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 82,114, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

FRANK HALL,
268 rue Magazine.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. R. Darrow, Cleveland, Ohio, un vingtième du billet No 79,189, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 20 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de James E. Somes, Terre Haute, Ind., par l'entremise de Evans & Somes, Terre Haute, Ind., un vingtième du billet No. 79,189, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de E. O. Hurd, Chattanooga, Tenn., et Max Schamberg, Pittsburg, Pa., un vingtième chacun du billet No 79,189, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres, le mardi 13 mars 1888, et que les montants leur en ont été promptement payés sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 17 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Frank Mayer, Leavenworth, Kansas, un vingtième du billet No. 79,189, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

B. W. CASON,
Agent Pacific Express Company.

Avis.

$25,000. Nouvelle-Orléans, 14 mars 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 79,189, tirage à numéro simple, classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Vingt Cinq Mille Piastres, le mardi, 13 mars 1888, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

ANTONIO RANHADUS,
76 Passage de la Bourse.
24 mars—2f PP

For rent.

House No 97 1/2 Barracks street, between Bourbon and Dauphine. Apply No 94 Esplanade st.

C. LAZARD & Cie.,

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés, D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam

Carriages and Harness,

54 and 56 Baronne,

R. P. RANDALL.

P. WERLEIN.

135 RUE DU CANAL,
Nouvelle-Orléans, Lne.

PIANOS 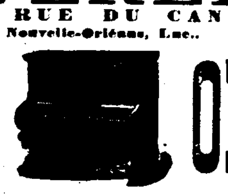 ORGUES

Le grand magasin de musique en feuilles du Sud.
Les dernières chansons et les meilleurs instruments de musique. Toute liberté que mise à l'essai avant d'acheter. Escomptes spéciaux. 1er déc—

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Dimanche, 25 mars—Une semaine.
Les artistes éminents et favoris populaires,
MILTON ET DOLLIE
NOBLES,
Secondés par une forte troupe présenteront pour la première fois en cette ville la dernière et grande pièce intitulée
FROM SIRE-TO-SON.
Un succès d'Océan à Océan. Prononcé par les bons critiques le meilleur drame qui ait encore été écrit par un Américain. Le contrôle sera ouvert Jeudi 22 mars. Dimanche, 1er avril—Prof. Bartholomew's Equine Paradox.
20 mars—

ROBINSON'S MUSEUM & THEATRES
Ouvert tous les jours de 11 h. a. m. à 10 p. m.
MONS. LEONARD.
Le Samson moderne du siècle, dans son exhibition merveilleuse: Soulevant un cheval avec ses dents. Deux grandes Exhibitions sur la scène.
10 cts. d'entrée pour tout voir. 10 cts.
1er mars—1 sem

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To Kalon. 17 fév 88—1anPP.

Bureau du Bienville Oil Works Company, Cotton Exchange Building, Chambre D.—Une Assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 26 mars 1888, entre les heures de 12 M. et 2 P. M., pour discuter et voter sur la question de dissoudre la dite Compagnie et de liquider ses affaires, d'après l'article VIII de sa charte.

Il est important que chaque actionnaire soit présent.
4mars au 25— R. VALLON, Secrétaire.

"GEM SALOON"
AND RESTAURANT,
No 17 RUE ROYALE.
Vendra, à partir du 1er mars 1888:
Huîtres du Bayou Cook, à 10 cts la douzaine
Vins rouges et blancs (importés) à 10 cts.
Thompson's Pure Rye, à 10 cts.
Catherwood's Nectar, à 10 cts.
Nelson's Greenbrier Bourbon, à 10 cts.
Old Crow Bourbon, à 10 cts.
MacBrayer Bourbon, à 10 cts.
Old Yanissee Rye, 1877, à 20 cts.
A. C. Menkon Brandy, 1858, à 25 cts.
OUVERT NUIT ET JOUR.
2 mars—2 mois

SEMENCE DE RIZ!
Semence de riz, choix, de la Caroline et du Honduras, vannée et passée au crible.
A vendre par ERNST & CO.,
17janv—3m. Coin Magazine et Julia.

CARNAVAL DE 1889.

Proclamation de Warwick, Comte-Marshal de l'Empire.

PALAIS DU CARNAVAL,
Département de la Guerre,
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1888.

Afin de célébrer le Carnaval de 1889 avec le plus grand éclat et une splendeur nouvelle, Sa Majesté le Roi, avant son départ, a exprimé le désir que les sujets de sa ville favorite s'organisassent en *sections* et en *groupes* pour former un grand cortège à la tête duquel marchera le Roi lui-même, le Mardi-Gras, 1889.

Cet appel est adressé en ce moment à la population afin que le public et les jeunes gens loyaux de la Nouvelle Orléans aient le temps de s'organiser et de se préparer.

Pour de plus amples informations s'adresser au soussigné, Drawer 753, Bureau de la Poste.

Dès qu'ils se seront organisés, les différents corps sont invités à faire leur rapport à ce Département.

Dieu sauve le Roi.

WARWICK,
Comte-Marshal de l'Empire.
11mars—15f

ELKIN & CO.,

100......Rue du Canal......100

Nouveau Stock

TAPIS

Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.

RIDEAUX

Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Calbert, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.

Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
12 sept

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING, FLEURISTE.

279......RUE DECATUR......279
21 avril—1 an Près le Marché Français.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal—Nlle-Orléans, 15 mars 1888.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, lundi 2 avril 1888, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
13 mars—16f G. W. NOTT, Secrétaire.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 MARS—CLASSE No 171
Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
27	64	70	23	40	13	28	59	5	7	11	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 23 mars 1888—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU
D. A. WILSON
W. F. PINCKARD
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.
MISS ROSE OSBORNE.
Les deux représentations de
FORGET ME NOT.
Matinée à Midi. Le Soir à 8.
24mars—1f

Académie de Musique de Bidwell.
Un court engagement à prix réduits.
Commençant Dimanche 25 mars.
Matinées Mercredi et Samedi.
BELLE GILBERT,
J. H. HUNTLEY
Comedy Company!
Donnant le drame de J. K. Tillotson
QUEENA!
Avec nouvelle mise en scène.
Et aux prix populaires d'entrée comme suit: Galerie, 15c; Balcony Circle, 25c; Balcony Circle, sièges réservés, 35c; Parquet, sièges réservés, 50c; Dress Circle, sièges réservés, 75c. Dimanche, 1er avril—Semaine de Pâques—Tillotson's Southern Drama—LYNNWOOD.
24mars—

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant Dimanche 25 mars 1888.
Matinées Jeudi et Samedi.
Positivement dernière semaine de la favorite distinguée,
MISS ROSE OSBORNE
Présentera pour la première fois à la Nlle-Orléans le grand succès de New York
TWO NIGHTS IN ROME,
Avec le concours d'une troupe extra.
Le contrôle sera ouvert Mercredi 21 mars.
Lundi, 2 avril—M. JOSEPH JEFFERSON.
21 mars—

Théâtre Faranta.
Commençant le Lundi, 19 Mars.
Matinées ordinaires.
Troupe de combinaison nouvelle
—DE—
ZERA SEMON.
200 CADEAUX beaux et utiles seront donnés à chaque représentation.
Prix les mêmes comme toujours. 18mars—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau, 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

Quelques Faits

A CONSIDERER.

Le "City Directory" de 1888

CONTIENT

5000-NOMS NOUVEAUX-5000

25,000

CHANGEMENTS DANS LES NOMS ANCIENS.

Conséquemment un homme d'affaires qui s'inspirant d'une fausse économie voudrait se passer du "Directory," ou se servir d'un ancien "Directory," fera une dépense inutile de temps et s'exposera à beaucoup d'ennuis, bien au delà de ce que lui coûteraient plusieurs Directories. Ceci démontre que les anciens "Directories" sont parfaitement inutiles et que le Nouvel Annuaire de 1888 est indispensable dans le monde des affaires.

LE MOYEN LE PLUS SUR ET LE PLUS PROMPT

D'obtenir un exemplaire du "Guide" est de l'envoyer demander au bureau de l'éditeur. Prix, $6. Il suffit d'adresser à ce dernier une carte postale. Il ne reste qu'un nombre limité d'exemplaires après le service des souscripteurs; ce sont des exemplaires non réclamés par suite de décès ou autrement.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
7mars—au31

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	B. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	THEO. BRIERRE,
JULES TUYES,	H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév '88—1an.

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils

23 et 25 rue de Chartres,

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras, Turcoman.

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an.